



Association **RESO'AP** – **RÉ**seau **SO**cial d'**A**ides à la **P**ersonne

1) Accompagnements à domicile et hors domicile

L'accompagnement met en jeu une relation de proximité entre deux personnes, que ce soit à domicile ou lors de trajets hors domicile. Les services sont assurés par des **bénévoles**.

L'accompagné (=le bénéficiaire) est demandeur de relations, de possibilités de déplacements.

Accompagnements possibles pour tous les publics : *Particuliers, Personnes âgées, Personnes handicapées, Personnes en insertion socio-professionnelle...*

L'accompagnant (=le bénévole), fournit à titre gratuit une prestation pour l'association RESO'AP. Il ne perçoit pas de rémunération mais est dédommagé des frais induits par son activité. Il peut être formé à l'écoute de la personne ou au repérage du mal être. L'activité bénévole se dirige aussi vers tous les publics.

Accompagnement à domicile

L'ambition est de **structurer un groupe de bénévoles** par secteur qui va aux domiciles des personnes. Ainsi la multiplicité des relations enrichit la vie sociale et stimule la personne visitée. A savoir que c'est une activité d'accompagnement et non de gestion des tâches quotidiennes (ménage...).

Exemples d'accompagnements : *aller discuter avec la personne, jouer aux cartes...*

Accompagnement hors domicile

L'ambition est de fédérer également **un groupe de bénévoles** par secteur qui va pouvoir accompagner les bénéficiaires hors de leur domicile selon les disponibilités de chacun.

Un accompagnement véhiculé.

Les types d'accompagnements sont différents selon les besoins des bénéficiaires : *rendez-vous médicaux, aide aux achats, loisirs...*

2) Cotisation & tarifications

Adhésion à l'association : **5€** pour les bénévoles et bénéficiaires.

L'accompagnement à domicile est **gratuit**.

Le tarif hors domicile est à 0.60€ du kilomètre :

- 0.32€ revient au bénévole,
- 0.28€ revient à l'association pour les charges générales dont assurances.

3) Assurance « Auto mission »

Contrat non nominatif, qui permet d'assurer les bénévoles dans le cadre de leur activité pour l'association RESO'AP. Aucune franchise et aucune perte de bonus pour les bénévoles en cas d'accidents.

Site internet RESO'AP : www.resoap.fr

RÉseau **SO**cial d'**A**ides à la **P**ersonne

Siège social : 30 rue Paul Ligneul – 72000 Le Mans

Téléphone : 02.43.39.44.49 – Mail : contact@resoap.fr